

COMMUNIQUE

Pour diffusion immédiate

La 21^e Journée Carrière Québec

LA RELÈVE MÉDICALE À LA RENCONTRE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Montréal, le vendredi 21 octobre 2016 – La Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) tient aujourd'hui la plus importante foire de l'emploi médical du Québec, la Journée Carrière Québec, à la salle 210 du Palais des congrès de Montréal, et ce, pour la 21^e année consécutive. Quelque 850 médecins résidents y rencontreront les représentants des hôpitaux et cliniques du Québec de 13 à 18 h.

Les PEM en médecine spécialisée disponibles, tel que demandé

Le président de la FMRQ, le Dr Christopher Lemieux, s'est dit heureux que le gouvernement ait finalisé les plans d'effectifs médicaux en spécialité pour la Journée Carrière Québec, tel que la Fédération l'avait demandé. « Chaque année, les médecins résidents attendent avec impatience cette journée pour se familiariser avec les besoins des différentes régions du Québec, de déclarer le docteur Christopher Lemieux. L'an dernier, nous avons dû procéder sans avoir les plans d'effectifs. Ceux-ci n'ont été connus que beaucoup plus tard, a-t-il poursuivi, ce qui a compliqué de façon importante la recherche des postes pour les résidents, mais aussi le processus de comblement des besoins des installations et établissements du réseau ». Cependant, il soutient qu'un plan quinquennal demeure la meilleure façon d'assurer une bonne gestion des effectifs médicaux. Malgré tout, le nombre de postes offerts aux finissants demeure limité dans certaines spécialités, notamment en chirurgie. Le docteur Lemieux insiste : « Les finissants dans certaines spécialités chirurgicales n'arrivent pas à trouver de poste, pas parce que les besoins ont diminué, au contraire, mais parce que les plateaux techniques (salles d'opération, personnel, etc.) ne sont pas au rendez-vous. Le gouvernement doit investir dans le réseau pour permettre aux médecins qu'il a formés de répondre aux besoins de la population », soutient le Dr Lemieux.

L'information sur les PREM en médecine familiale entre au compte-gouttes

Malheureusement, alors que la période de soumission des candidatures des finissants en médecine familiale débutait le 15 octobre dernier, les PREM n'ont été connus qu'au milieu de cette semaine. Plus décevant encore, les réseaux locaux de service (RLS) que le ministère a mis en place pour répartir de façon encore plus restrictive les médecins de famille sur les territoires des départements régionaux de médecine générale (DRMG) n'ont pas encore été rendus publics pour tous les DRMG. Après que les finissants de 2016 aient dû modifier leurs plans de carrière l'an dernier en raison des changements apportés par le projet de loi no 20, la cohorte 2017 devra-t-elle encore vivre de nouveaux soubresauts ? Les finissants en médecine familiale doivent rendre leurs formulaires pour des postes au plus tard le 15 novembre 2016. Comment pourront-ils identifier les RLS de leur choix au sein d'un DRMG, si les RLS qui offrent des postes ne sont pas connus ? Le président de la FMRQ déplore la situation et exhorte le Ministre à corriger rapidement la situation. « Malgré la pénurie de médecins de famille dont on continue d'entendre parler, souligne le Dr Lemieux, les autorités tardent encore à faciliter le recrutement des médecins de famille. »

Des contraintes croissantes pour les médecins en formation

Au cours de la dernière année, de nouvelles contraintes ont été imposées aux résidents en formation. Le ministère limite la réalisation de formations complémentaires à un nombre de plus en plus restreint de finissants. Bien que nous comprenions que le gouvernement souhaite limiter les surspécialisations au nombre de médecins dont il juge avoir besoin dans l'avenir, cette situation devient extrêmement difficile lorsque des finissants qui attendent la confirmation d'une formation complémentaire par le gouvernement se voient complètement démunis, quelques semaines avant la fin de leur résidence, lorsqu'ils reçoivent une réponse négative en lien avec leur demande de surspécialisation.

« La préparation d'une formation complémentaire (*fellowship*) est longue et nécessite plusieurs démarches, de dire le Dr Lemieux. Lorsque des finissants ont déjà l'appui d'un milieu de pratique et que le gouvernement leur refuse leur formation complémentaire, ils doivent se retourner vers l'extérieur du Québec pour poursuivre cette formation, parce que le gouvernement, non seulement refuse de les rémunérer, mais il les empêche de faire cette formation ici, même s'ils bénéficieraient par d'autres sources de financement ». La Fédération des médecins du Québec dénonce cette situation et demande au gouvernement de faire preuve de plus de souplesse à cet égard, surtout que la réponse aux demandes de formation complémentaire n'arrive que quelques semaines avant la fin de la résidence.

De plus, on limite davantage l'accès à des formations de six ans autrefois considérées comme obligatoires. On parle ici des surspécialités psychiatriques, de la microbiologie et maladies infectieuses, et de l'hémo-oncologie. Les médecins déjà engagés dans leur formation dans ces disciplines voient leur plan de carrière totalement chamboulé. La concentration des services de laboratoires via Optilab est une des raisons qui affecte les deux dernières spécialités. Mais, avons-nous regardé tous les aspects de la situation ? « Le Ministre veut que les médecins travaillent en région, soutient le président de la FMRQ. Or, en hémo-oncologie par exemple, les spécialistes dans ce domaine ont besoin des deux certifications pour bien accomplir leur travail, alors qu'on annonce que cette double certification sera limitée. Trouvez l'erreur ! »

L'accueil des médecins formés à l'étranger

En ce qui a trait à l'embauche de médecins formés à l'étranger, la Fédération demeure inquiète face aux perspectives d'emploi des finissants formés au Québec. « Cette mesure peut être nécessaire dans certaines spécialités, mentionne le Dr Lemieux, et nous sommes heureux d'accueillir ces collègues pour assurer une accessibilité adéquate aux besoins exprimés par la population. Toutefois, indique-t-il, nous devons trouver une façon de concilier le fait d'accueillir des médecins étrangers pour répondre à des besoins particuliers, avec le fait de fournir du travail aux médecins formés au Québec en priorité ».

Les postes virtuels, suicide et autres

Plusieurs établissements affichaient des postes l'an dernier (2016) mais ne recrutaient pas. Une question de plateaux techniques insuffisants ? D'une autosuffisance des équipes en place ? Les postes virtuels sont des postes qui demeurent vacants même si des finissants cognent à la porte des établissements ; les postes « suicide » concernent plus souvent des postes solo, dans des milieux où les médecins sont de garde 7 jours sur 7, 365 jours par année, ou dont le débit est insuffisant pour maintenir l'expertise et les habiletés techniques du médecin. « Il existe des corridors de service pour répondre à la demande de soins dans ces milieux, de conclure le docteur Lemieux. Il s'agit simplement d'y avoir recours ».

La Fédération des médecins résidents du Québec

La Fédération des médecins résidents du Québec regroupe les quatre associations de médecins résidents des facultés de médecine de Montréal, McGill, Sherbrooke et Laval à Québec. Elle compte quelque 3 600 membres, dont le quart se destine à une pratique en médecine familiale. Les autres poursuivent une formation dans l'une des 53 autres spécialités reconnues au Québec. De ce nombre, 39 % sont des hommes et 61 %, des femmes. La durée de la formation postdoctorale en médecine familiale est de deux ans; celle des médecins spécialistes varie de cinq à six ans, selon la spécialité choisie.

– 30 –

Source : Dr Christopher Lemieux, président
Fédération des médecins résidents du Québec

Renseignements
et entrevues : Johanne Carrier
Directrice, Communications et Affaires publiques
Fédération des médecins résidents du Québec
Cellulaire : 514 591-0502
Bureau : 514 282-0256 ou 1 800 465-0215
Courriel : johanne.carrier@fmrq.qc.ca